AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-6-75057315

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. Beaune-Savigny - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

! ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale : Z.I. Nord - 21206 BEAUNE !

Bulletin n° 40 -Juin 1975

23 Juin 1975

VIGNE

MILDIOU : Les dernières chutes d'eau qui sont tombées sur l'ensemble des zones viticoles le 15 juin et les jours suivants peuvent être à l'origine de nouvelles contaminations bien que les taches découvertes soient très rares. Un nouveau traitement est préconisé en vue notamment d'assurer la protection des jeunes grappes à la nouaison ; il devra être appliqué dès réception.

OIDIUM ; Ajouter un anti-oïdium à la bouillie utilisée contre le mildiou.

BOTRYTIS : Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de ce champignon : voir notre bulletin n° 39 du 12 juin. Rappelons que la première intervention spécifique se situe à la chute des capuchons floraux.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Eudémis - Cochylis) : Dans la Nièvre (vignoble de POUILLY-sur-LOIRE) le vol (cochylis uniquement) se manifeste avec un important décalage par rapport au reste de la Circonscription. L'intensité relativement faible de ce vol, et les conditions atmosphériques jusqu'alors défavorables aux cochylis, ne justifient les traitements que dans les secteurs particulièrement propices à ce ravageur.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Les dernières pluies n'ont pas provoqué de projections d'ascospores et on peut admettre que les contaminations primaires sont terminées. Il est donc possible d'arrêter les traitements anti-tavelures dans les vergers indemnes de maladie. Par contre la protection devra être assurée jusqu'à la récolte dans les plantations où des taches ont été observées : ajouter alors un fongicide lors des pulvérisations dirigées contre le carpocapse ou autres ravageurs.

OIDIUM DU POMMIER : Les conditions climatiques sont très favorables à l'extension de ce champignon que l'on trouve sur de nombreux arbres. Les traitements anti-oïdium devront être poursuivis pour les variétés sensibles ou fortement contaminées. Eliminer et brûler dans la mesure du possible les pousses oïdiées.

PSYLLE DU POIRIER : Les premières jeunes larves étant écloses depuis quelques jours, un traitement est conseillé, de préférence après une forte chute de pluie (elle élimine le miellat) ; utiliser un insecticide également efficace contre le carpocapse :

- azinphos méthyl (Gusathion M - Pancide, etc...)
- méthidathion (Ultracide).

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : La fin de la première quinzaine de juin a été très favorable aux pontes. Un premier traitement est conseillé dans le courant de la semaine uniquement dans les vergers fortement infestés ces dernières années.

Utiliser de préférence un insecticide peu dangereux dans ses effets secondaires tel que :

- diéthion (Hylémox - Kilspide - etc...)
- phosalone (Azofène - Dynalone - Zolone - etc...)
- phosphamidon (Dimécron 10).

P. 478

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

"ANTHRACNOSE" du CERISIER : Une dernière application est préconisée après cueillette dans les zones contaminées (Yonne notamment) avec un fongicide polyvalent également actif contre le monilia : bénomyl (Benlate) ou folpel.

MOUCHE DE LA CERISE : Les cerises tardives habituellement infestées par les "vers" doivent être soigneusement protégées au stade "début de coloration des fruits". Se référer à notre bulletin n° 37 du 27 mai pour les insecticides à utiliser et les délais d'emploi à respecter avant récolte.

Au cas où un deuxième traitement se révélerait nécessaire, utiliser un des produits dont le délai d'emploi avant récolte est court : diméthoate, formothion ou malathion.

Ces insecticides sont également efficaces contre le puceron noir du cerisier.

POMME DE TERRE

DORYPHORE : Les premières larves sont observées depuis quelques jours ; intervenir éventuellement lorsqu'elles atteignent la grosseur d'un grain de blé ; utiliser un des insecticides cités dans la liste parue dans PHYTOMA de Mars 1975.

MILDIOU : Bien que les conditions biologiques de développement de cette maladie ne permettent pas de prévoir une prochaine sortie de taches, une application fongicide peut être justifiée sur des plantes en début floraison situées dans des zones humides ou encore irriguées.

Le "concours mildiou" de la pomme de terre reste ouvert.

OIGNONS

MILDIOU : Les températures et l'humidité de ces derniers jours ayant été très favorables au développement du mildiou de l'oignon, la protection des cultures doit être assurée dans les meilleurs délais avec l'un des fongicides suivants : manèbe - mancozèbe - propinèbe : (Antracol).

La pulvérisation pneumatique est recommandée.

CEREALES

Des populations importantes de pucerons sont observées dans de nombreuses cultures en divers points de la Circonscription. Se reporter à notre bulletin n° 37 du 27 mai, page 2. On considère actuellement que les pucerons ne font plus de dégâts dès que les grains sont arrivés au stade laiteux ; tenir compte également de la présence des auxiliaires.

CHRYSANTHEMES

ROUILLE BLANCHE : Les ponctuations blanchâtres sont actuellement visibles à la face inférieure des feuilles. Nous conseillons donc :

1° - d'aérer les cultures en serres et d'éviter de maintenir les plantes trop serrées et trop mouillées. Eliminer les déchets de feuilles à la surface du sol.

2° - de traiter avec un produit à base de triforine (Funginex) ou d'oxycarboxine (Plantvax) en mouillant copieusement les plantes.

Prendre garde aux sensibilités variétales vis-à-vis de ces produits (consulter notices fabricants).

HOUBLON (Note n° 6)

MILDIOU : Après les dernières pluies la végétation est redevenue active et quelques contaminations ont pu se produire. La protection du feuillage doit donc être à nouveau assurée.

PUCERONS : Surveiller l'apparition de nouvelles colonies de pucerons en nombre parfois important. Ajouter un produit aphicide si nécessaire.

Les Ingénieurs :

J. PETIOT - G. FLAMANT - J.C. RICHARD.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté" :

G. VARLET.